

 FFBS <small>FÉDÉRATION FRANÇAISE</small> <small>BASEBALL & SOFTBALL</small> Tél : 01 44 68 89 30 licences@ffbs.fr www.ffbs.fr	<i>Circulaire financière 2023/6</i>	<i>Dernière modification :</i> <i>CD 26 janvier 2023</i>
	INDEMNITES ARBITRES, SCOREURS, FORMATEURS, ENCADREMENT ÉQUIPES DE FRANCE	<i>Entrée en vigueur :</i> <i>26 janvier 2023</i>
	SAISON 2023	4 pages

1. ARBITRES BASEBALL

Montants fixés en fonction de la rencontre arbitrée et incluant le panier-repas de 10 euros maximum sauf mention contraire.

Arbitrage 19+ :

Rencontre départementale / régionale :	30 €
Rencontre Division 3 et Nationale :	43 €
Rencontre Division 2 (dont barrage D2/D3 le cas échéant) :	45 €
Rencontre Division 1 (dont barrage D1/D2 le cas échéant)	50 €

Arbitrage 18U :

Rencontre départementale / régionale / nationale :	30 €
--	------

Arbitrage 15U et 12U :

Rencontre départementale / régionale / nationale :	25 €
Deux rencontres départementales / régionales / nationales et plus dans la même journée (n'incluant pas les repas) :	50 € de forfait journalier

Arbitrage 10U ou catégorie inférieure :

Une rencontre :	10 €
Trois rencontres et plus dans la même journée (n'incluant pas les repas) :	30 € de forfait journalier

Arbitrage Baseball5 (n'incluant pas les repas) : 5 € par rencontre

Pour le Challenge de France (n'incluant pas les repas) : 50 € de forfait journalier

Pour l'Open de France féminin 30 € par rencontre

Pour les Interligues Baseball (n'incluant pas les repas) :

Quel que soit le nombre de rencontre dans la même journée :	10 € de forfait journalier
---	----------------------------

Supervision Baseball (n'incluant pas les repas) : 45 €/Journée

Supervision Baseball5 (n'incluant pas les repas) : 45 €/Journée

2. ARBITRES SOFTBALL

Montants fixés en fonction de la rencontre arbitrée et incluant le panier-repas de 10 euros maximum sauf mention contraire.

Arbitrage 19+ :

Rencontre départementale / régionale :	30 €
Plus d'une rencontre départementale / régionale dans la même journée : (n'incluant pas les repas)	50 € de forfait journalier
Rencontre nationale :	40 €

Arbitrage 18U :

Rencontre départementale / régionale :	30 €
Plus d'une rencontre départementale / régionale dans la même journée : (n'incluant pas les repas)	50 € de forfait journalier
Rencontre nationale :	30 €

Arbitrage 15U et 12U :

Rencontre départementale / régionale / nationale :	25 €
Deux rencontres départementales / régionales / nationales et plus dans la même journée (n'incluant pas les repas) :	50 € de forfait journalier

Arbitrage 9U ou catégorie inférieure :

Une rencontre :	10 €
Trois rencontres et plus dans la même journée (n'incluant pas les repas) :	30 € de forfait journalier

Pour le Challenge de France (n'incluant pas les repas) : 50 € de forfait journalier

Pour les Interligues Softball (n'incluant pas les repas) :

Quel que soit le nombre de rencontre dans la même journée :	10 € de forfait journalier
---	----------------------------

Supervision (n'incluant pas les repas) : 45 €/Journée

3. SCOREURS

Montants fixés par rencontre Baseball et Softball et incluant le panier repas de 10 euros maximum sauf mention contraire.

Scorage 19+ et 18U (montant par rencontre) :

SF1 :	24 € sans établissement des statistiques
SF2 :	40 € avec établissement des statistiques sur les feuilles
SF3 :	45 € avec établissement des statistiques sur les feuilles
SF4 :	50 € avec établissement des statistiques sur les feuilles

Scorage Jeunes 10U, 9U ou catégorie inférieure :

Une rencontre:	SF1	8 €
	SF2, SF3, SF4	10 €
Trois rencontres et plus dans la même journée : (n'incluant pas les repas)	SF1	24 €
	SF2, SF3, SF4	40 €

Scorage Jeunes 15U et 12U :

Une rencontre	SF1	10 €
	SF2, SF3, SF4	20 €
Trois rencontres et plus dans la même journée :	SF1	30 €
(n'incluant pas les repas)	SF2, SF3, SF4	50 €

Pour le Challenge de France Baseball et Softball et Open de France féminin de Baseball (n'incluant pas les repas) :

Une rencontre :	SF1	20 €
	SF2, SF3, SF4	30 €
Deux rencontres et plus dans la même journée :	SF1	40 €
	SF2, SF3, SF4	50 €

de forfait journalier
(n'incluant pas les repas)

Direction du scoring ou supervision d'une compétition (n'incluant pas les repas) :
(Challenge de France, Open de France, Interligues, ...) : 50 € de forfait journalier

Exploitation statistique

Conformément aux articles 92 et 93 du code général des impôts pour les arbitres et les juges (les scoreurs étant assimilés dans cette dernière catégorie) qui prévoient une exonération de leurs rémunérations à concurrence d'un certain montant, seules les prestations réalisées par une personne présente sur le lieu de la compétition rentrent dans le cadre de cette exonération.

Lorsqu'un SF3 ou SF4, un scoreur-opérateur,

- saisit les feuilles de score papier d'une compétition aux fins d'en établir des statistiques :

5€ par rencontre

- présent et opérant sur le lieu d'une compétition se déroulant en plateau, est chargé de saisir les feuilles de score papier de cette dernière, aux fins d'établir les statistiques permettant de déterminer des récompenses individuelles à distribuer à la fin de cette compétition :

50€ de forfait journalier

Remarque

Dans l'éventualité où un scoreur intervient sur plusieurs rôles lors d'une journée de championnat (scoreur, superviseur, statisticien, ...), le forfait journalier sera alors **plafonné à 100 €**.

4. STATISTIQUES

Lorsqu'un scoreur de grade SF3 ou SF4, non présent sur le lieu de la compétition, saisit les feuilles de score papier d'une compétition aux fins d'en établir les statistiques :

5 € par rencontre.

20 € par saisie de 5 rencontres pour les Interligues.

Dans le respect de la législation applicable au statut du scoreur concerné.

5. COMMISSAIRES TECHNIQUES

Commissaire Technique	45 €/Journée
Commissaire Technique Challenge de France	30 €/Journée avec une rencontre 50 €/Journée avec plusieurs rencontres

6. FORMATEURS

Formateur d'Arbitre	90 €/Journée
Formateur de Scoreur	90 €/Journée
Formateur Sportif	90 €/Journée
Formateur Sportif diplômé d'Etat	90 €/Journée

Le temps de préparation de stage et la correction de l'examen ne sont pas indemnisés.

7. EQUIPES DE FRANCE

Staff Médical à statut non salarié

Médecin	150 € Jour
Kinésithérapeute	150 € Jour

Staff Technique

Équipe de France sénior féminine ou masculine de Baseball-Softball et Baseball5

Pour les membres du staff technique (uniquement les managers, coachs, préparateur mental, préparateur physique) :

80€ par jour pour la préparation finale à une compétition officielle, le Challenge Yoshida, Achille Challenge et les journées en compétition officielle

40 € par jour pour une journée de détection, spring training, coach's clinics, camps, ...

Équipes de France jeunes Baseball-Softball-Baseball5 (12U jusqu'à 23U)

Pour les membres du staff technique des EDF jeunes Baseball-Softball-Baseball5 sauf Manager (uniquement les coachs, préparateur mental, préparateur physique) :

60€ par jour pour la préparation finale à une compétition officielle et les journées en compétition officielle.

30 € par jour pour une journée de détection, coach's clinics, camps, ...

Pour le Manager des équipes de France jeunes Baseball-Softball-Baseball5 hors DTN :

Défraiement au prorata du nombre de jours de mise à disposition pour l'Équipe de France par l'employeur.

Prime de performance pour le Manager de l'équipe de France Sénior masculine Baseball, féminine Softball et Baseball5

Médaille d'or au championnat d'Europe : 1000 €

Médaille d'argent aux championnats d'Europe : 700 €

Médaille de bronze au championnat d'Europe : 500 €

4ème place : 400 €

Prime de performance pour les membres du staff technique de l'équipe de France Sénior masculine Baseball, féminine Softball et Baseball5 (uniquement les coachs, préparateur mental, préparateur physique présents pendant la compétition) :

Médaille d'or au championnat d'Europe : 500 €

Médaille d'argent aux championnats d'Europe : 350 €

Médaille de bronze au championnat d'Europe : 250 €

4ème place : 200 €